



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Février 2017 : reprise saisonnière et baisse du chômage

**Alors que le taux de chômage a diminué de 0.1 point au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.2 point pour s'établir à 5.0% à la fin du mois de février 2017. Il faut remonter en 2011 pour constater une baisse de 0.2 point entre les mois de janvier et février.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud s'établit à 19'987, soit 685 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2017 (-3.3%). Avec une baisse de 528 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> diminue à 27'491 (-1.9%).

Au cours du mois de février 2017, les ORP vaudois ont inscrit 2'774 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'306 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 2'253, en progression de 17.2% par rapport à janvier 2017 et de 31.7% par rapport à février 2016.

Par rapport au mois dernier, cette baisse du chômage concerne les professions liées à une forte activité saisonnière, en particulier chez les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-165 chômeurs), les « autres métiers du bâtiment » (-147) et les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-64).

Sur le plan régional, neuf districts sur dix ont vu leur taux de chômage reculer ce mois. Avec 0.3 point de moins, les districts d'Aigle (5.7%), de la Broye-Vully (5.5%), de Lausanne (6.5%) et de l'Ouest lausannois (5.8%) ont enregistré les plus forts replis. Le district de Lavaux-Oron conserve quant à lui un taux de chômage identique à celui du mois de janvier 2017.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'545, sans variation significative par rapport à janvier 2017 (+0.3%) et en hausse de 45 personnes sur un an (+1.8%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.4%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 63% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 mars 2017

Renseignements: DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-[francois.vodoz@vd.ch](mailto:francois.vodoz@vd.ch)

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).